



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 06 / 2018 - 2019 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

Rapport sur les comptes et décharge sur la gestion pour l'année 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Conformément à la loi cantonale du 28 février 1956 sur les communes, au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux divers règlements, la Municipalité vous présente les comptes 2018 de la Commune de Vich.

2. Présentation des comptes 2018

La commune de Vich finit l'année 2018 avec des comptes bénéficiaires de CHF 198'629.

Cette année 2018 montre une certaine stabilité de sa population avec 1'039 habitants ; elle s'accompagne de charges et revenus stables relatifs à son fonctionnement.

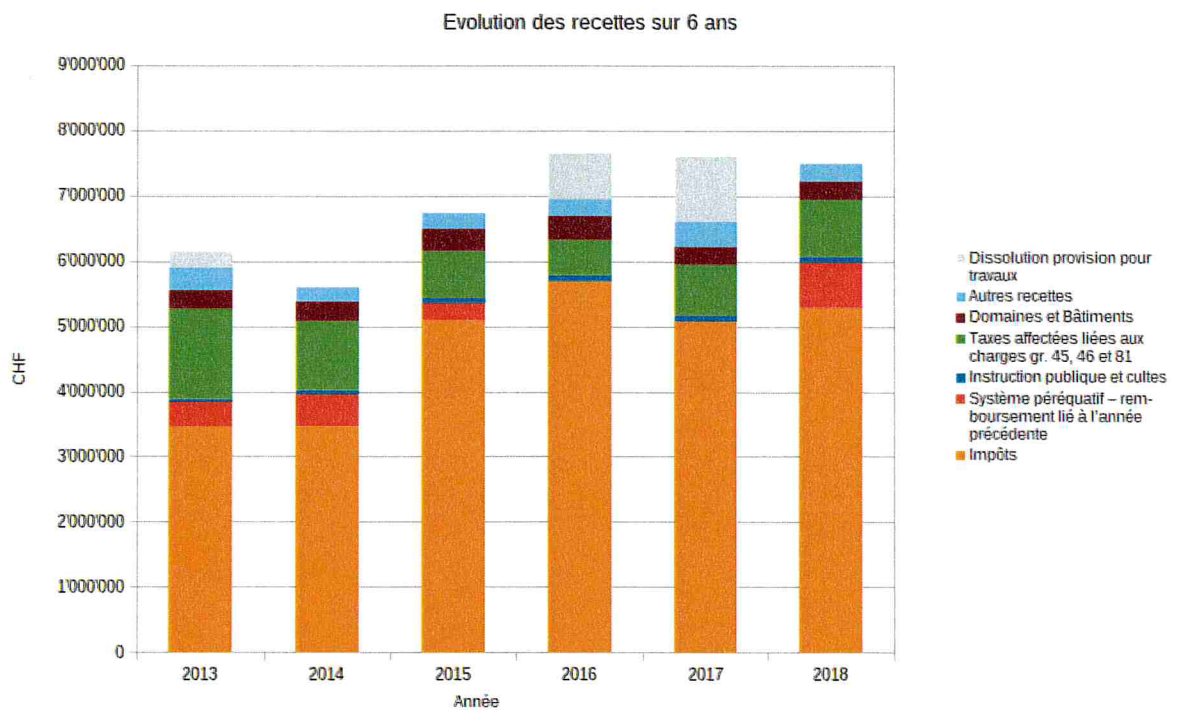
Le grand projet de 2018 est la construction du bâtiment multifonction accepté par le Conseil général en juin 2018. Les projets routes, commencés en 2013, ont vu leur aboutissement en 2017 ; ils ont fait l'objet des premiers amortissements à partir de 2018.

La marge d'autofinancement 2017 était négative de CHF 43'151, surtout en raison du projet de réfection des routes. La marge d'autofinancement 2018 est de 1.9 million ; elle permet à la Commune de financer le bâtiment multifonction sans faire d'emprunt en 2018 et d'avoir les liquidités nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Evolution des recettes sur 5 ans

Les revenus de CHF 7'503'378 sont supérieurs au budget 2018 de CHF 1'475'870 (+24.5%). L'augmentation des revenus est surtout due au système péréquatif du canton de Vaud. Les dépenses thématiques 2017 et la variation des décomptes finaux 2017 ont fait l'objet d'un remboursement en octobre 2018 pour CHF 700'000.

Les impôts conjoncturels (CHF +419'104) et les taxes uniques de raccordement pour les nouvelles constructions (CHF +381'542) constituent la deuxième partie de cette augmentation des revenus 2018 par rapport à nos prévisions de budget.

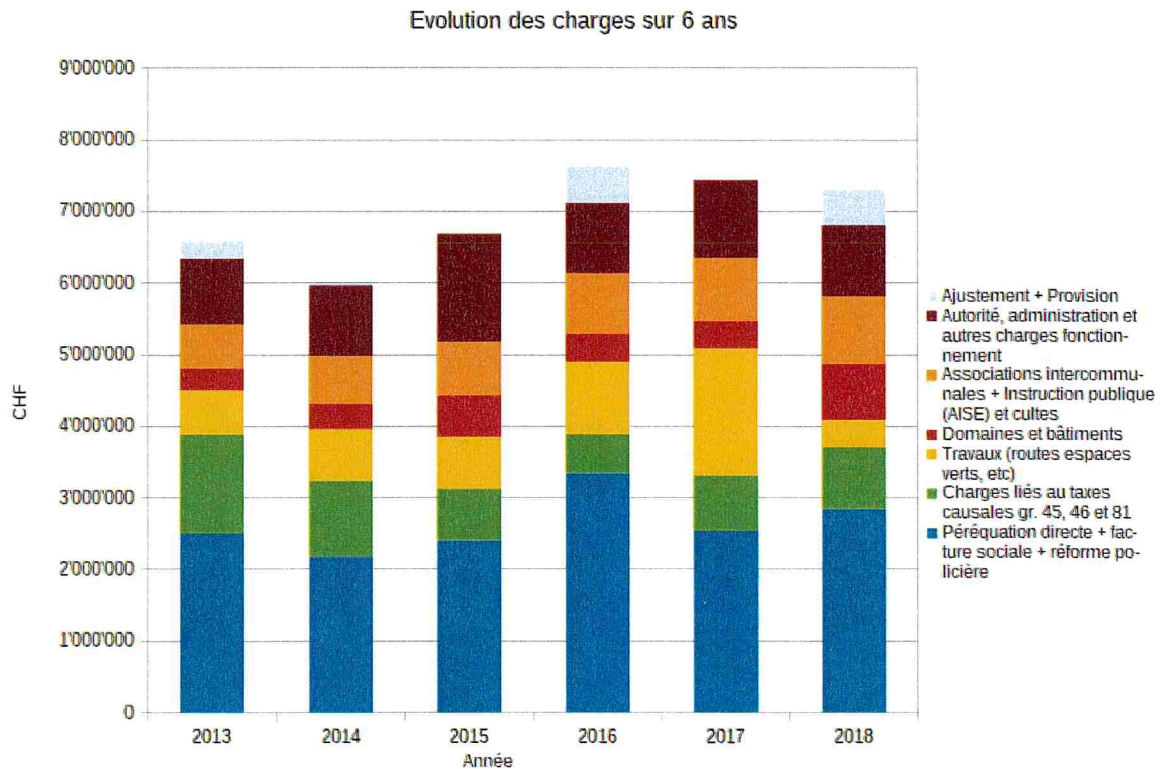


Evolution des charges sur 5 ans

Les charges sont de CHF 7'304'749 et elles dépassent le budget de CHF 1'094'286 (+17.6%).

L'augmentation de charges non prévues au budget 2018 est due à :

- une attribution à un nouveau fond de rénovation des bâtiments de CHF 500'000
- une attribution aux provisions pour travaux futurs de CHF 500'000
- et deux attributions aux fonds affectés de rénovations pour CHF 371'489.



3. Présentation des comptes de fonctionnement 2018 par poste¹

1. Administration générale

en CHF	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart par rapport au budget 2018	
Administration générale - charges	804'092	785'697	784'574	+18'395	+2.3%
Administration générale - revenus	-104'972	-75'200	-142'951	+29'772	+39.6%
1. Administration générale	699'120	710'497	641'623	-11'377	-1.6 %

10. Autorités

Les vacations et les jetons de présence des Autorités sont moins élevés par rapport au budget pour le Conseil général (CHF -2'783) ainsi que pour la Municipalité (CHF -4'049).

Pour la Municipalité, les vacations 2018 sont compensées par une rétrocession des jetons de présence des municipaux équivalente au budget 2018.

11. Administration

La commune de Vich emploie 3.025 EPT², pour 5 employés en 2018.

Nous employons aussi du personnel auxiliaire. Leurs salaires sont comptabilisés dans les autres rubriques : centre de tri, patrouilleuses, surveillantes de cantine.

En 2017, la comptabilité était tenue par la fiduciaire A&A Fidus Nyon et les honoraires de ses collaborateurs étaient comptabilisés dans le compte 110.3185.02. En avril 2018, nous avons engagé une boursière dont le salaire s'ajoute à ceux des employés communaux (compte 100.3010.00), ce qui explique la variation par rapport au budget sur ces deux comptes.

Le dépassement gr. 11 « Administration » de CHF +33'711 est compensé par des revenus supplémentaires : la facturation des dossiers de construction et des remboursements d'assurances plus importants de CHF +29'970.

2. Finances

en CHF	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart par rapport au budget 2018	
Finances - charges	1'684'044	1'315'405	1'112'718	+368'639	+28.0%
Finances - revenus	-6'017'056	-5'046'600	-5'150'520	+970'456	+19.2%
1. Finances (recettes)	- 4'333'012	-3'731'195	-4'037'802	+601'817	+16.1%

¹ Sur tous les tableaux, les charges sont en noir (exemple CHF 1'000) et les revenus sont en vert (exemple CHF -1'000).

² EPT = équivalent plein temps

21. Impôts – charges

Ce sont des frais pour la perception des impôts.

21. Impôts – recettes

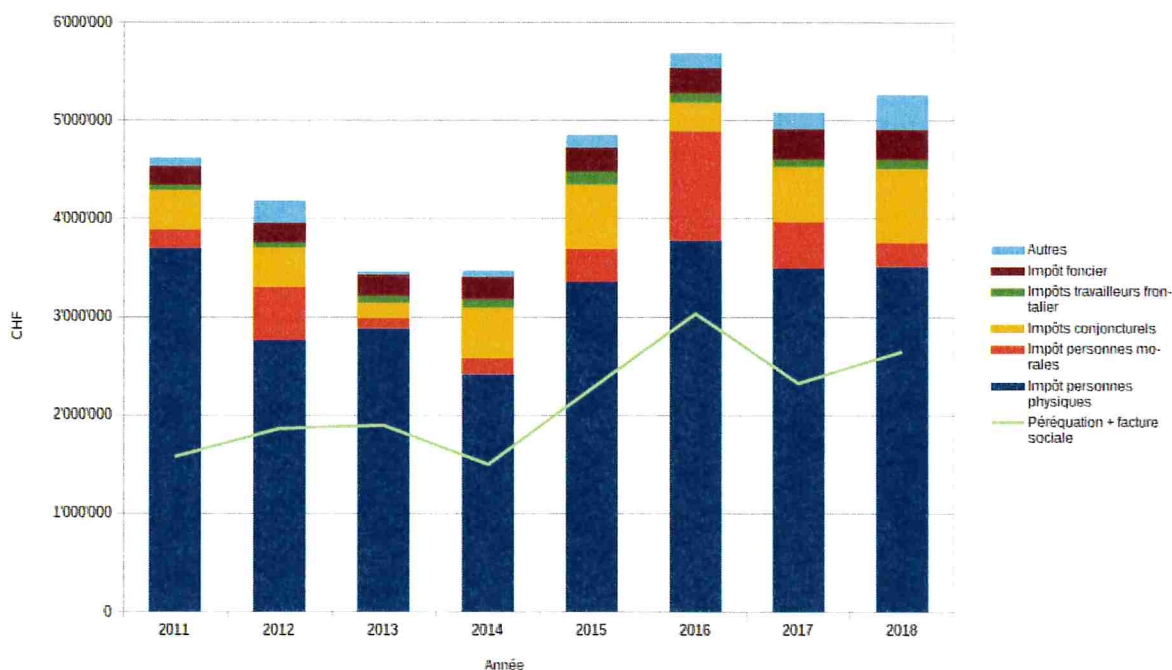
Bien que nos estimations des impôts réguliers (budget 2018) dans leur ensemble étaient proches des revenus d'impôts encaissés, nous constatons que les budgets des impôts des personnes physiques et des personnes morales sont en dessous des impôts encaissés. La diminution du taux d'impôt communal de 1 % est bien entendu une des conséquences de cette diminution.

La différence positive par rapport au budget 2018 est due aux impôts conjoncturels plus importants que prévus.

Valeurs importantes qui ont une influence sur nos revenus d'impôts :

- Valeur du point d'impôt en 2018 : CHF 64'600 en 2017 : CHF 63'400
- Taux d'impôt communal en 2018 : 67% en 2017 : 68%
- Population (en habitants) en 2018 : 1'039 en 2017 : 1'026

Evolution des impôts et de la Péréquation de 2011 à 2018



L'augmentation de la population a eu un effet positif entre 2015 et 2017. La situation s'est maintenant stabilisée. La diminution du taux d'impôt en 2018 entraîne une diminution des impôts sur les personnes physiques et personnes morales. L'impôt des personnes morales a diminué aussi du fait que le revenu des sociétés est moins important.

Principaux écarts par rapport au budget 2018 et aux comptes 2017 :

Personnes physiques

- diminution par rapport au budget 2018 de CHF -371'686 (-9.6 %)
- statu quo par rapport aux comptes 2017 de CHF +18'014 (+0.5%)

Personnes morales

- diminution par rapport au budget 2018 de CHF -55'637 (-18.5 %)
- diminution par rapport aux comptes 2017 de CHF -233'353 (-48.8%)

Impôts conjoncturels : droits de mutations, impôts sur les successions et donations, impôts sur les gains immobiliers

- augmentation par rapport au budget 2018 de CHF +419'104 (+127 %)
- augmentation par rapport aux comptes 2017 de CHF +192'487 (+34.6%).

Impôts travailleurs frontaliers

- augmentation par rapport au budget 2018 de CHF +24'359 (+34.8 %)
- augmentation par rapport aux comptes 2017 de CHF +18'520 (+24.4%)

22. Service financier - charges

La péréquation directe est moins importante que celle mise au budget 2018 ; un remboursement estimé à CHF 150'000 est prévu.

Une attribution à un fonds pour travaux futurs a été faite en 2018 pour CHF 500'000.

22. Service financier - revenus

Le solde 2017 positif de la péréquation dû en grande partie aux dépenses thématiques pour CHF 640'826 a été remboursé en octobre 2018 et comptabilisé sur 2018, ce qui justifie les revenus non budgétés du gr. 22.

La taxe au sol qui était jusqu'en 2017 intégrée au gr. 82 est passée au gr. 22 pour une comptabilisation plus logique des redevances.

3. Domaines et bâtiments

en CHF	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart par rapport au budget 2018	
Domaines et bâtiments - charges	787'357	310'450	370'468	+476'907	+154%
Domaines et bâtiments - revenus	-280'508	-283'008	-278'170	-2'500	-0.9%
3. Domaines et bâtiments	506'849	27'442	92'298	+479'407	n.s.¹

¹ n.s. = non significatif

Les charges les plus importantes sont :

- 350 – Attribution à un fonds de renouvellement des bâtiments de CHF 500'000
- 351 – Charges pour nos locaux en location :
 - Travaux de transformation de la poste pour la nouvelle épicerie : CHF 41'398
 - Provision pour débiteurs douteux - loyers non payés par un locataire : CHF 14'908

Les recettes 2018 sont :

- 350 – Les loyers des bâtiments communaux pour CHF 156'252
- 351 – Les loyers de nos locatifs pour CHF 115'894.

4. Travaux

en CHF	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart par rapport au budget 2018	
Travaux - charges	837'752	538'711	2'280'766	+299'041	+55.5%
Travaux - revenus	-488'311	-359'575	-1'640'885	+128'736	+35.8%
4. Travaux	349'441	179'136	639'882	+170'305	+95.1%

« Travaux – charges » : le dépassement par rapport au budget de CHF 299'042 (+55,5%) est dû essentiellement à :

- amortissement ordinaire des préavis routes de CHF 103'235
- amortissement ordinaire et supplémentaire pour le cimetière de CHF 57'002
- attribution au fonds d'épuration des eaux de CHF 173'118 au lieu de CHF 53'547 au budget 2018.

43. Routes

La réfection de la route de Begnins s'est terminée en 2018 et les charges restantes sont imputées aux comptes 2018 pour CHF 24'420. Les comptes 2017 avaient enregistré l'essentiel des charges et la dissolution de la provision pour cet entretien de route.

L'amortissement des préavis routes non prévu au budget 2018 constitue l'essentiel du dépassement.

44. Parcs, promenades et cimetière

Le dépassement par rapport au budget 2018 est dû aux amortissements non prévus de CHF 57'002 pour le préavis N° 10 / 2016-2017 - Aménagement du cimetière.

45. Ordures ménagères et décharges

Ce poste est presque équilibré, les taxes couvrent bien les dépenses.

46. Réseaux d'égouts et épurations

Notre participation 2018 à l'Association intercommunale d'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) est de CHF 104'081, calculée pour 1'582 « équivalents habitants ».

Les taxes d'épuration et d'entretien facturées couvrent les dépenses d'entretien courant. L'excédent, dû aux taxes uniques de raccordement, a permis une attribution au fonds de réserve affecté de CHF 173'118 pour des futurs travaux.

5. Instruction publique et cultes

en CHF	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart par rapport au budget 2018	
Instruction publique et cultes - charges	574'542	598'078	583'537	-23'536	-3.9%
Instruction publique et cultes - revenus	-92'786	-85'225	-89'948	+7'561	+8.9%
5. Instruction publique et cultes	481'756	512'853	493'589	-31'097	-6.1%

Il s'agit principalement de notre participation à l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) qui est calculée comme suit : 1/2 nombre d'habitants et 1/2 nombre d'enfants (au primaire et au secondaire) de notre commune :

51 - Enseignement primaire CHF 289'046

52 - Enseignement secondaire CHF 174'470

Notre participation à l'AISE de CHF 463'516 est de 10.4% des charges nettes totales de l'association.

6. Police

en CHF	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart par rapport au budget 2018	
Police - charges	318'147	302'326	342'587	+15'821	+5.2%
Police - revenus	-20'535	-12'000	-25'368	+8'535	+71.1%
6. Police	297'612	290'326	317'219	+7'286	+2.5%

61. Corps de police

Notre participation à la réforme policière 2018 (selon décompte de l'Etat Vaud) est de CHF 176'535 avec une augmentation de CHF 11'345, soit +6.9% par rapport à 2017.

L'augmentation de la participation 2017 a été comptabilisée et payée en 2018 pour CHF +16'498, ce qui explique l'écart du poste « Police ».

7. Sécurité sociale

en CHF	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart par rapport au budget 2018	
Sécurité sociale - charges	1'889'355	2'228'296	1'689'105	-338'941	-15.2%
Sécurité sociale - revenus	-89'750	-34'400	-19'526	+55'350	+161%
7. Sécurité sociale	1'799'605	2'193'896	1'669'579	-394'291	-18.0%

71. Service social

Notre participation au Réseau d'Accueil des Toblerones - RAT est de CHF 179'818, soit CHF +12'060 (+7.2%) de plus par rapport au budget. Il y a de plus en plus de familles avec des petits enfants qui se sont installées à Vich, ce qui justifie que notre participation au RAT s'accroisse d'année en année, mais globalement, la commune ne subventionne que 30% des coûts des unités d'accueil préscolaires liées au RAT, les 70% restant étant payés par les parents eux-mêmes.

L'unité d'accueil parascolaire de Vich, liée à Duillier, nous coûte CHF 27'275. Cette nouvelle unité ouverte en août 2017 n'était pas prévue lors de l'établissement du budget 2018 (en octobre 2016). La part de subvention de la commune aux coûts de cette unité d'accueil parascolaire est de 27.5% du coût total.

72. Prévoyance sociale cantonale

Sur la base des données connues, notre estimation de la facture sociale 2018 est de CHF 1'541'501. La variation en notre faveur entre l'acompte et le décompte final est due essentiellement à la diminution du point d'impôt communal entre 2016 et 2018.

Voir graphique chapitre 21 « Evolution des impôts et Péréquation entre 2011 à 2018 ».

73. Santé publique

Notre contribution à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile - AVASAD est de CHF 90'052 pour 2018.

8. Services industriels

en CHF	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Ecart par rapport au budget 2018	
Services industriels - charges	409'460	131'500	267'685	+277'960	+211%
Services industriels - revenus	-409'460	-131'500	-267'685	+277'960	+211%
8. Services industriels	0	0	0	0	0

81. Service des eaux

La facturation couvre les dépenses d'entretien courant et autres frais 2018. L'excédent dû aux taxes uniques de raccordement a permis une attribution au fonds de réserve affecté de CHF 304'945 pour des futurs travaux.

Notre participation à la SAPAN est de CHF 14'820 pour 2018.

3. Investissements 2018

Toutes les dépenses ont été financées par nos liquidités, aucun emprunt n'a été souscrit.

La plupart des dépenses d'investissement depuis 2013 concernaient les routes. Deux préavis déposés en 2017 concernaient le bâtiment multifonction et un préavis l'aménagement du cimetière. En juin 2018, le préavis pour la construction du bâtiment multifonction a été déposé et accepté pour CHF 3,2 millions.

Les amortissements routes et cimetière n'avaient pas été prévus lors de l'élaboration du budget 2018 (en octobre 2016) puisque les projets étaient en cours ou non encore déposés.

Ils se divisent en deux catégories :

- amortissement ordinaire de CHF 143'174 (selon préavis)
- amortissement supplémentaire de CHF 76'231.

La subvention reçue de CHF 111'500 est pour l'aménagement des routes.

Le tableau ci-dessous reprend les investissements avec les dépenses, les fonds reçus et les amortissements.

	Crédit accepté	Solde (1) 01.01.2018	Dépenses - fonds reçus	Amortissements	Solde 31.12.2018
Transports publics – solde préavis N° 2/2010-2011	40'956				
Participation nouvelle église catholique préavis N° 8/2014-2015	50'500				
Aménagement routier 1 préavis N° 4/2013-2014	1'360'000	770'000	-111'500	61'300	597'200
Réfection ch. Bonmont préavis N° 7/2015-2016	385'000	356'482		17'850	338'632
Trottoir route Etraz préavis N° 07/2016-2017	317'000	309'357		15'500	293'857
Réfection route Begnins (2) préavis N° 15/2016-2017	280'000	76'671	94'630	8'585	162'716
Étude préliminaire – bâtiment multifonction préavis N° 8/2016-2017	39'420	26'853	7'438	34'291	0
Aménagement cimetière préavis N° 10/2016-2017	120'000	56'000	1'002	57'002	0
Étude projet – bâtiment multifonction préavis N° 14/2016-2017	345'000	157'228	91'618	24'878	223'968
Bâtiment multifonction - travaux préavis N° 5/2017-2018	3'200'000		616'697		616'697
Total		1'752'591	699'885	219'406	2'233'070

(1) Solde comptable au 1.1.2018 : investissements nets moins amortissements des années précédentes

(2) Uniquement la partie investissement du préavis

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Vich

- vu le préavis municipal N° 06 / 2018-2019
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

1° d'adopter les comptes communaux 2018 tels qu'ils sont présentés, à savoir :

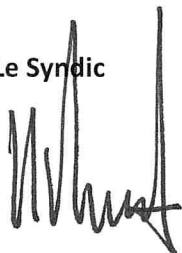
- a) comptes de fonctionnement de la Bourse communale
- b) bilan de la Bourse communale

2° de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2018.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 mai 2019.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



Michel Burnand



La Secrétaire



Patricia Audétat

Finances, Municipale responsable : Antonella Salamin

Annexes : Comptes détaillés et bilan 2018

Résumé des comptes 2018

Rapport de gestion 2018